

**Emmanuelle Faure, Edna Hernández-González,
Corinne Luxembourg (dir.) - *La ville : quel genre ?
L'espace public à l'épreuve du genre***

Caroline Wintgens

Émulations – Revue de sciences sociales
2019, Comptes rendus critiques, En ligne.

Article disponible à l'adresse suivante

<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/article/view/7593>

Pour citer cet article

Caroline Wintgens, « Emmanuelle Faure, Edna Hernández-González, Corinne Luxembourg (dir.) – *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre* », *Émulations*, en ligne. Mise en ligne le 4 avril 2019.
DOI : 10.14428/emulations.cr.049

Distribution électronique : Université catholique de Louvain (Belgique) : ojs.uclouvain.be

© Cet article est mis à disposition selon les termes de la Licence *Creative Commons Attribution, Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International*. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/>

Éditeur : Émulations – Revue de sciences sociales / Presses universitaires de Louvain
<https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations>

ISSN électronique : 1784-5734

Emmanuelle Faure, Edna Hernández-González, Corinne Luxembourg (dir.) – *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*

Caroline Wintgens¹

Recensé : Emmanuelle Faure, Edna Hernández-González, Corinne Luxembourg (dir.), *La ville : quel genre ? L'espace public à l'épreuve du genre*, Montreuil-sous-Bois, Le Temps des Cerises, 2017, 302 p.

À la suite des journées d'étude des Urbain.e.s² des 27 mars 2015 et 22 janvier 2016, cet ouvrage rassemble 13 textes qui s'attèlent à interroger la dimension genrée de la ville et de l'espace public à partir de différentes perspectives théoriques et méthodologiques inscrites dans diverses disciplines (urbanisme, géographie, sociologie, littérature, etc.). Cet ensemble de travaux hétérogènes part du constat partagé « d'une ville sexiste et androcentrée » (p. 12) et se donne pour ambition de contribuer à ouvrir des perspectives à la fois opérationnelles et de recherche pour penser les rapports de pouvoir cristallisés *dans* et *par* l'espace public. L'ouvrage invite à la réflexion, pose des questions et souligne de nombreux problèmes inhérents à ce type de recherche. S'il ne prétend pas y apporter des réponses définitives, il offre en revanche des pistes inspirantes pour les approcher. Sa richesse se situe précisément dans ce *patchwork* qui fait se confronter des perspectives pratiques et théoriques, chaque article permettant ainsi de réinterroger le précédent.

Les études du rapport entre genre et ville sont récentes ; elles sont donc toujours en construction, tout comme le sont leurs objets. Avec cet ouvrage, Emmanuelle Faure, Edna Hernández-González et Corinne Luxembourg participent à cette construction en montrant que le genre permet d'interroger la ville, et qu'il s'agit dès lors de questionner la manière dont la ville peut participer à réaffirmer des rapports de genre ou, au contraire, à en façonnez de nouveaux. Je propose de revenir sur quelques-uns des enjeux émergeant des articles rassemblés dans cet ouvrage, en me concentrant sur ces deux

¹ Doctorante en Sciences de l'information et de la communication à l'Université de Liège, LEMME, Belgique.

² La journée d'étude du 27 mars 2015 a eu lieu à Gennevilliers et avait pour thème « Femme et politique urbaine » ; celle du 22 janvier 2016 s'est déroulée à Paris autour du thème « Genre et urbanité. Usages et aménagements de la ville au prisme des rapports hommes/femmes ». Les Urbain.e.s est un collectif rassemblant chercheur·e·s et habitant·e·s ayant mis en place à Gennevilliers un travail de recherche-action toujours en cours.

perspectives : d'une part, la définition de la ville à partir du genre et, d'autre part, la nécessité de penser le genre dans la ville.

Pour étudier la relation entre ville et genre, un des premiers enjeux est de définir ce que l'on entend par « ville », lieu où se côtoient divers espaces, englobant les différentes échelles de planification urbaine. Parmi ces espaces, l'espace public est celui qui est le plus fréquemment interrogé dans l'ouvrage, comme l'annonce l'introduction. Giulia Custodi explique que l'espace public ne peut être défini que par rapport à la perspective depuis laquelle on le regarde. D'un point de vue socioculturel, les espaces publics sont définis selon elle comme des « milieux d'interrelation, de rencontre et d'échange [...] conceptuellement ouverts, car dessinés pour une variété d'usages » (p. 169). L'espace public peut également être défini à partir d'une perspective politique, il devient le lieu où « les citoyens participent de la vie publique et *politique* de la ville » (p. 169) et se distingue alors selon Custodi de l'espace urbain en ce qu'il permet l'avènement de la citoyenneté. Enfin, d'un point de vue architectural, l'espace public est celui qui est accessible à tous, qui s'oppose donc à l'espace privé. Il semble pourtant, pour plusieurs auteur-e-s contribuant à l'ouvrage, que cette définition « architecturale » doive être interrogée. J'identifie deux niveaux de questionnement : l'espace public est-il réellement un espace accessible à tous, d'une part, et est-il judicieux de l'opposer à l'espace privé, d'autre part ?

D'emblée, l'introduction se positionne sur la première question : « Nous considérons en effet que l'espace public n'est pas *a priori* un espace de sociabilité et de liberté pour tous et pour toutes » (p. 10). Marion Tillous³ propose dans son travail sur la controverse relative à l'introduction de voitures de métro réservées aux femmes à São Paulo une réflexion sur l'espace « universel » qui permet d'appuyer cette affirmation. Elle revient sur l'idée de l'espace public comme espace d'hospitalité universelle – en se basant sur le travail d'Isaac Joseph (1992) – « dans lequel *tout le monde* a la légitimité d'aller et venir ». Les travaux de Simone de Beauvoir (Guillaumin, 1984), de Monique Wittig (2013 [1992]) et de Christine Delphy (2010 ; 2013) lui permettent d'opposer à cela l'idée que l'universel est un universel du masculin neutre, dans lequel le masculin est le général, auquel s'oppose la figure de l'autre, c'est-à-dire de celui ou de celle qui est différent-e. Un espace public neutre et universel s'avère dès lors un espace masculin, dans lequel « tout le monde » correspond en réalité à une partie de la population et dans lequel les discriminations ne sont pas reconnues. Tillous mobilise cette démonstration

³ Dans sa contribution, Marion Tillous s'intéresse à la polémique qui concerne l'introduction de voitures de métro réservées aux femmes à São Paulo et plus particulièrement à l'argument selon lequel ce type de dispositif induit une ségrégation dans l'espace public. Il s'agit d'un débat relativement ancien à São Paulo, où ces voitures non-mixtes ont été introduites en 1995 suite à des problèmes récurrents de harcèlement sexuel avant d'être retirées deux ans plus tard à cause de leur inefficacité (aucun contrôle n'était effectué, la non-mixité était peu respectée). Depuis lors, plusieurs projets de loi visant à les réintégrer ont vu le jour, provoquant la controverse à laquelle s'intéresse l'auteure, qui a trouvé son acmé entre octobre 2013 et août 2014. Il s'agit pour elle d'invalider l'argument de la ségrégation en s'intéressant, d'une part, à la question de la non-mixité choisie ou subie et, d'autre part, à la notion d'universel.

pour contrer les arguments qui sont opposés aux voitures de métro réservées aux femmes à São Paulo sur la base de la ségrégation qu'elles sont susceptibles d'introduire dans l'espace public. Ne faudrait-il pas cependant plutôt envisager l'universalité de l'espace public comme idéal à atteindre, plutôt que de créer des espaces réservés à ceux qui ne font pas partie de l'universel ? Les contributions de l'ouvrage attestent cette non-universalité de l'espace public, mais leurs auteur·e·s travaillent en revanche plutôt à modifier cet état de fait, malgré toutes les difficultés que cela pose, en tentant de faire entendre et reconnaître la voix de l'Autre au sein même de l'espace public.

Élise Vinet propose par exemple deux comptes rendus de recherches-action qui considèrent le conflit comme étant au cœur du lien social, tel que l'envisage Chantal Mouffe (2013), et réfute donc l'universalisme de l'espace public, tout en travaillant dans une perspective d'émancipation au sein même de cet espace public. Le premier enjeu que je souhaite souligner, inspirée par les différentes contributions de l'ouvrage, est donc celui de la manière dont le genre doit prendre place dans l'espace public, et dès lors la manière dont ce dernier peut être (re)défini à partir du genre : s'agit-il pour les femmes de le transformer afin de s'y faire une place en encourageant une nouvelle forme d'universalité, ou de créer des espaces parallèles à cet espace public dans lesquels d'autres types d'universalités verraien le jour ?

L'opposition entre espace public et espace privé doit, elle aussi, être discutée, à partir de trois ensembles d'idées issus de l'ouvrage. Cette opposition semble d'ailleurs être l'un des enjeux d'une approche féministe de la ville. D'abord, cette distinction est une distinction genrée ; l'espace privé, domestique, ayant été de longue date associé au féminin et aux tâches reproductive, comme cela apparaît clairement dans l'article de Dolores Hayden⁴. Ensuite, l'article de Ludivine Bergougnoux et d'Igor Martinache⁵ sur la résidentialisation, c'est-à-dire la privatisation d'espaces publics à des fins de sécurité et d'entre-soi, invite également à relativiser cette distinction, puisque la résidentialisation aboutit à la création d'espaces mixtes, supposés être des espaces de rencontres et d'interactions, mais au sein desquels « tout le monde » ne peut pas circuler. L'existence de ces espaces mixtes met donc en cause la distinction nécessaire entre espaces privé et public, mais les auteur·e·s invitent également à remettre en question les représentations dominantes liées à celle-ci. La distinction entre espaces privé et public est souvent formulée en termes de protection et de danger, affirment-ils en s'appuyant sur Marianne Blidon (2016). Pourtant, il s'avère que « la proportion des agressions physiques et sexuelles envers les femmes n'est pas beaucoup moins élevée au sein de leur famille

⁴ Dolores Hayden, dans un article traduit dans cet ouvrage et publié pour la première fois en 1980 dans la revue *Signs*, s'emploie à démontrer la nécessité de réformer le logement, pensé depuis la fin du XX^e siècle pour des femmes cantonnées au domicile, qui continue à les contraindre.

⁵ Bergougnoux et Martinache se sont intéressés aux résultats d'opérations de résidentialisation menées sur plusieurs immeubles du quartier d'habitat social de Luth, à Gennevilliers, en enquêtant auprès des habitants.

qu’hors (*sic*) de leur domicile » (p. 194) et que la transformation d’espaces publics en espaces privés ne joue pas nécessairement positivement sur la sécurité ni sur les rapports sociaux de sexe. Enfin, une des pistes d’amélioration possibles pour que les femmes puissent s’approprier au mieux l’espace public pourrait justement se trouver dans la contestation de cette frontière. Élise Vinet suggère par exemple de proposer des zones de frontage (espace interstiel entre un immeuble et la rue), ce qui « peut contribuer à troubler les rôles de genre, réintroduire du mouvement dans des espaces et des interactions sociales très codifiée·s, mais également favoriser l’appropriation de ces espaces par les habitant·e·s et le lien social au cœur des quartiers » (p. 256). Dolores Hayden envisage, elle aussi, les logements et les quartiers non sexistes comme des lieux qui brouilleraient espaces privé et public, en communalisant certaines fonctions habituellement réservées au domicile privé (espace cuisine, buanderie, garderie des enfants, espaces extérieurs, etc.), de manière à ce que le logement puisse davantage répondre aux besoins des femmes. Le deuxième enjeu que je souhaite relever à l’aide des auteur·e·s mobilisé·e·s est donc celui de l’opposition entre espaces privé et public : les chercheur·e·s et les urbanistes doivent-ils maintenir cette distinction facilitant la définition de leurs lieux d’action ou au contraire s’en affranchir et la déconstruire pour faire émerger de nouveaux modèles ? La distinction entre espace privé et espace public permet en effet de délimiter des terrains de recherche, des terrains d’action, notamment pour certain·e·s auteur·e·s de cet ouvrage, mais ne contribue-t-elle pas également à limiter les manières d’envisager la relation entre la ville et le genre ?

La traduction de l’article de Dolores Hayden, « À quoi ressemblerait une ville non sexiste ? Hypothèses à propos du logement, du projet urbain et du travail humain », nous rappelle que le principe implicite relatif au genre qui a guidé l’architecture et l’urbanisme aux États-Unis à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle est le suivant : la place des femmes est à la maison, celle des hommes est au travail, et « les bonnes maisons font les travailleurs satisfaits⁶ ». La dimension genrée de la planification s’inscrit alors dans une logique capitaliste, puisqu’il s’agissait d’améliorer le quotidien des travailleurs (qui rentraient chez eux après leur journée de travail, dans une banlieue à l’écart de la ville, dans une maison entretenue par leur épouse) pour augmenter leur productivité. Depuis lors, la manière dont le genre est pris en compte (ou devrait être pris en compte) dans la planification urbaine a évolué, notamment suite au Traité d’Amsterdam de 1999. Des initiatives ont vu le jour dans plusieurs villes européennes, comme le relève Sophie Louargant dans un article s’intéressant à l’incursion du genre dans la planification urbaine. L’application du *gender mainstreaming*⁷ dans la planification urbaine et la recherche sur les relations entre genre et ville entraînent cependant

⁶ Slogan des Associations de logement industriel en 1919.

⁷ Le traité européen d’Amsterdam oblige tous les États-membres à adopter une politique proactive d’égalité, de *gender mainstreaming*, c’est-à-dire « l’intégration de la dimension de genre dans toutes les étapes des processus politiques – conception, mise en œuvre, suivi et évaluation – dans le but de promouvoir l’égalité entre les femmes et les hommes » (Traité d’Amsterdam, 1999, cité par Tummers, p. 47).

quelques contradictions que relève Lidewij Tummers, notamment entre approches pratiques et professionnelles qui « demandent des solutions concrètes et réalisables » (p. 51) et analyses théoriques et académiques qui sont plus exploratrices. Parmi ces contradictions, le risque de l'essentialisme. Vouloir envisager les besoins des femmes dans l'espace public peut parfois mener à reproduire ou à construire des stéréotypes et à assigner ainsi des caractéristiques essentielles à un genre en niant le fait que le genre soit le résultat d'une construction sociale. Les thèmes principaux du *gender mainstreaming* en urbanisme s'avèrent d'ailleurs être, d'une part, la réconciliation de l'emploi et du travail du *care* (qui part du principe que celui-ci est pris en charge par les femmes), et d'autre part, celui de la sécurité dans les espaces publics (qui reflète l'image de la femme « victime de l'oppression ou souffrant d'un désavantage [...] et qui doit être protégée » [p. 56]), alors que les statistiques montrent selon Lidewij Tummers que les hommes sont les plus exposés à la violence dans l'espace public. Si l'introduction de l'ouvrage se positionne clairement sur la question du *care* d'un point de vue théorique, puisque les auteures déclarent que « ramener systématiquement les femmes à des fonctions reproductive, comme à l'intimité de leur logement, empêche d'interroger leur place propre » (p. 11), cette tendance à l'essentialisation (à la fois dans ses aspects liés au travail du *care* et à la sécurité) apparaît dans le projet du quartier de Mariahilf à Vienne, dont rend compte Giulia Custodi. L'intégration de la perspective du genre dans la planification urbaine court donc le risque de participer à conforter les rôles de genre. Il semble en effet que si approcher la ville avec une perspective genrée correspond au fait de faciliter le travail du *care*, l'assignation des rôles se trouve réitérée. L'article de Custodi répond cependant à cette critique liée à l'approche normative du genre dans le cadre des projets de *gender mainstreaming*. Si, effectivement, ces projets travaillent à partir de représentations et de rôles construits socialement, de « stéréotypes », c'est parce que ceux-ci sont encore selon elle tout à fait réels, il s'agit donc de proposer des actions, un « faire », qui peut s'opposer au « penser », à la théorie (p. 175). L'enjeu, qui devra probablement être approché différemment selon que l'on se situe du côté de l'urbanisme opérationnel ou de celui de la recherche, est dès lors celui, fondamental, d'éviter d'essentialiser le genre, de participer à la construction de genres binaires, d'assigner certains rôles au « masculin » et au « féminin ». Au contraire, il s'agit de participer à la déconstruction de ces catégories.

Le dernier enjeu que je souhaite souligner ici est celui de l'intersectionnalité. Le genre ne peut être défini comme une variable indépendante, il doit toujours être considéré en relation avec d'autres « intersections d'exclusion » (p. 52) liées à la classe, à la race ou à l'âge. Faure, Hernández-González et Luxembourg nous rappellent d'ailleurs que « le "mètre étalon" de l'urbanisme, de l'architecture ou de l'aménagement reste un humain, masculin, valide, hétérosexuel, de classe moyenne, relativement jeune, à l'image du

Modulor corbuséen »⁸ (p. 11). Tummers note que cette attention pour l'intersectionnalité ne s'est que très peu et récemment traduite en propositions pour l'urbanisme opérationnel. Les recherches-actions d'Élise Vinet proposent par exemple d'étudier le vécu discriminatoire « au croisement de plusieurs rapports sociaux, en particulier ceux de sexe, de classe et de “race” » (p. 247). Ces recherches sont exposées dans l'ouvrage et montrent que ces intersections peuvent et doivent être considérées ensemble dans la recherche et dans l'aménagement urbain.

Les quelques enjeux liés à l'approche de la ville par le genre et à l'approche du genre par la ville, soulignés dans ce compte-rendu, émergent de la confrontation des travaux des différents auteurs rassemblés dans cet ouvrage collectif. Certaines pistes méthodologiques sont proposées pour répondre aux enjeux qui traversent la question de la dimension genrée de l'espace public en général (voir notamment les articles d'Élise Vinet et de Corinne Luxembourg). Certaines recommandations se font également jour : elles concernent la prise en compte de la culture professionnelle des urbanistes ou la nécessité de reconnaître l'importance de l'implication et de la participation des habitant-e-s dans l'élaboration des projets. De nombreuses idées fécondes et perspectives réjouissantes pour un espace public plus égalitaire apparaissent dans cet ouvrage, en même temps qu'une série de défis auxquels celles-ci nous confrontent.

Bibliographie

- BLIDON M., (2016), « Espace urbain », in J. RENNES (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, p. 243-252.
- DELPHY C. (2010), *Un universalisme si particulier. Féminisme et exception française (1980-2010)*, Paris, Syllepse.
- DELPHY C. (2013), *L'ennemi principal*, t. 2 : *Penser le genre*, Paris, Syllepse.
- GUILLAUMIN C. (1984), « Masculin banal/Masculin général », *Le Genre humain*, vol. 10, p. 65-73.
- JOSEPH I. (1992), « L'espace public comme lieu de l'action », *Annales de la recherche urbaine*, vol. 57-58, p. 210-217.
- MOUFFE C. (2013), *Agonistics: Thinking The World Politically*, Londres, Verso.
- WITTIG M. (2013 [1992]), *La pensée straight*, Paris, Éditions Amsterdam.

⁸ Le Modulor est un système de mesures basé sur la silhouette d'un homme-le-bras-levé établi par Le Corbusier pour être appliqué à l'architecture et à la mécanique.